

TURON Jean Pierre  
5B avenue du Général de Gaulle  
33530 PASSENS

Mesdames

J'ai suivi avec beaucoup d'attention et d'intérêt en présentiel (le 25/11) ou par retransmission les différentes réunions organisées dans le cadre de la concertation préalable sur le projet de Champ captant du Médoc en tant que citoyen habitant dans une commune faisant partie du SIAO en tant qu'ancien élu / maire de Passens (2008-2020), vice-président de la CUB (2008-2014) en charge de "l'eau et assainissement", conseiller délégué de Bx-Métropole (2014-2020) pour les "ressources en eau", membre de la CLÉnappes profondes, du Somageq (2008-2020)

Cette concertation arrive à un moment judiciaire avant l'enquête publique qui pourra voir le projet est confirmé. Cette concertation, même si elle a été relativement peu suivie par le grand public, a permis de faire le point sur l'avancée du projet (circulaire des 2007, confirmée en 2010, précisée en 2013) et de répondre aux légitimes interrogations, inquiétudes citoyennes sur tout projet structurant, même si beaucoup d'éléments avaient été apportés au fur et à mesure que les études de plus en plus approfondies le permettaient concernant en particulier les éventuels impacts du projet (BRGM, INRA...). Ces réponses ne pouvaient pas être données avec suffisamment de précision à l'origine

du projet; réponses qui pour la plupart ont été données dans les CLE nappes profondes ou interCLE (nappes profondes/laes médocains) qui se sont tenues périodiquement en particulier depuis 2014.

- Cette concertation m'est apparue très utile, constructive se déroulant dans un climat sérieux, respectueux des différentes opinions, des divergences - Je tiens à souligner les présentations de qualité qui ont été faites en particulier de Bordeaux-métropole, du Simegeq - les efforts pour qu'aucune question ne reste sans réponse si ce n'est immédiatement que ce soit fait ultérieurement - Je tiens aussi à souligner que le panel des questions, parfois leur répétition posées en particulier par les associations ont permis de couvrir l'ensemble des problématiques inhérentes à un tel projet. Mais la "bonne" de cette concertation, elle est aussi due au savoir faire des "garantes" que je remercie.

Cette concertation a bien montré

- que l'eau était un bien commun; que si la Gironde avait la chance d'avoir des ressources importantes elles étaient inégalement réparties sur le territoire girondin mais fragiles d'où la nécessité de les partager, les protéger et d'en maîtriser la consommation. Des efforts importants ont été faits, démontrés mais qui sont à poursuivre
- que le projet était girondin et pas métropolitain Bx-métropole n'en est pas l'unique bénéficiaire.

- qu'il s'agit d'un projet de substitution (expression qui reste cependant encore mal comprise) et que les besoins nouveaux doivent, devant être satisfaits (tout ou partiellement maîtrisés par les comportements individuels et collectifs) par d'autres projets (dont celui du Cénomane sud grande).

D'autre part le rôle de la CNE nappes profondes a bien été souligné mais il est méconnu. Il serait souhaitable que les comptes rendus soient plus facilement accessibles et le détail de sa composition (des régions, départementaux métropolitains, mais associations diverses dont la chambre d'agriculture, la Préf. --- services de l'Etat démontre que la politique de l'eau en grande est l'affaire de tous. Le même ~~Les~~ Métropole devrait mieux faire connaître les différentes délibérations qui ont jalonné l'évolution du projet celle de 2010 qui montre que la CNE est prête à partir <sup>en</sup> <sup>en</sup> qui (2013) sera le champ captant du Médoc; les suivantes répondent à des attentes exprimées lors de différentes réunions ou rencontres en 2018 adoption du principe d'indemnisation pour les Sylviculteurs qui s'avèreraient impactés, en 2019 principe de création d'un observatoire largement ouvert chargé d'un suivi régulier et étendu, totalement transparent, du projet réalisé - Il reste à en définir tous les contours -

Je vous livre quelques réflexions, quelques ressentis à la fin de cette riche concertation préalable.

En vous remerciant

Bien à vous

